



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

Dans le cadre de la première Biennale internationale des langues, organisée par « La Caravane des 10 mots », à Lyon, du 27 au 30 mai 2021, « La langue a-t-elle un sexe ? » était une des interrogations.

Pour réfléchir à cette question, Regards de Femmes a préparé un quizz pour les scolaires mais qui pourrait également être débattu entre adultes.

Par une succession de questions et de situations, les élèves constatent que la langue française permet de s’adresser à, de désigner et de distinguer les femmes et les hommes dans un message écrit ou oral.

En effet, les mots indiquant les fonctions, grades et titres désigne le sexe de la personne concernée, les adjectifs, déterminants, participes passés, pronoms s’accordent au masculin ou au féminin en fonction du sexe de la personne : un footballeur, une footballeuse, le directeur, la directrice, la ministre, le ministre.

Contrairement à ce que veulent imposer les masculinistes depuis le XVII^{ème} siècle, le genre masculin ne prévaut pas sur le féminin « parce qu’il serait le plus noble », selon Vaugelas. Pendant la Révolution française la requête des dames le dénonçait. C’est seulement en 1882, lorsque l’école est devenu obligatoire, que l’État tranche en faveur du masculin.

Or la langue française n’est pas neutre, elle a un sexe, elle permet de préciser si l’on parle des femmes ou des hommes, si l’on s’adresse aux femmes ou aux hommes.

Il est inutile d’inventer de nouveaux mots ou pronoms.

Le Français est grammaticalement égalitaire. Ce sont les personnes qui veulent rendre les femmes invisibles qui refusent l’usage précis du féminin et du masculin, dans la langue orale ou écrite.